



5 COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 17 DECEMBRE 2022

L'assemblée générale de l'association sportive du golf de Chailly s'est réunie le samedi 17 décembre 2022 à 15h00 au château de Chailly. Quarante-cinq membres étaient présents ou représentés.

1/ Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 22 janvier 2022 :

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 22 janvier 2022 est adopté à l'unanimité.

2/ Rapport moral :

Le président présente les réalisations du comité de direction et de l'association pour 2022:

- Le comité de direction s'est réuni à deux reprises et a assuré le bon fonctionnement de l'association (suivi du budget, organisation des compétitions, suivi des équipes). Le président tient à remercier chacun de ses membres pour son engagement et son aide.
- Les effectifs de l'AS sont à peu près constants: 119 adhérents adultes ont effectivement payé leur cotisation auxquels il convient d'ajouter 10 jeunes de l'école de golf. Les données de la FFG indiquent une progression de la part des membres ayant pris leur cotisation AS en 2022 (85% contre 79% en 2021)
- L'AS a organisé 3 compétitions conviviales avec 56 participants en moyenne (45 en 2021) et ont été unanimement appréciées. Nouveau gros succès de la tombola lors de la fête de l'AS.
- Très beau succès de la première édition du Challenge de la Pentecôte avec 6 clubs et près de 250 joueurs participants sur 3 jours.
- Les mardis de Chailly ont connu à nouveau un grand succès avec de très nombreuses rencontres, 4 sorties, 1 eclectic et un repas avec en moyenne une trentaine (vingtaine en 2021) de participants.
- Toutes les équipes engagées en championnat de ligue se sont maintenues
- Championnat de France par équipe : montée de l'équipe 1 en D3, maintien des Mid-Am en D3, maintien des Séniors en D3 et des Dames en Promotion. L'équipe Séniors2 n'a pas pu se qualifier au-delà du 1^{er} tour en match play.
- Nos joueurs SGBFC se sont maintenus dans le TOP6, se sont inclinés en finale des match-plays et fini 2^{ème} ex-aequo au Super Grand Est.
- Maintien d'une communication soutenue (34 articles sur le blog du site de l'AS, 86 publications Facebook avec progression du nombre de followers)
- Deux membres ayant souhaité en fin d'année se retirer du comité (A. Longobucco, R. Ulmann), le comité a le plaisir d'accueillir deux nouveaux membres : Jean-Philippe Guillot et Boyd Greenwood dont les missions principales seront respectivement la rédaction des newsletters et la gestion des équipes SGBFC.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.



3/ Rapport financier pour l'année 2022 :

Le président présente le compte d'exploitation et le solde estimé du compte bancaire au 31/12/2022

- Les dépenses s'élèvent à 35.720€ et les recettes à 35.992€, soit un bénéfice de 272€.
- Il faut cependant déduire 830€ qui concernent l'année 2023 (versement d'acomptes pour les gites réservés pour les championnats par équipe en 2023).
- En tenant compte de cet ajustement, le bénéfice « réel » de l'année 2022 s'élève à 1.102€
- Le solde bancaire est en phase avec un solde au 31/12/2022 à 15.048€ (contre 16.610€ au 01/01/2021)
- Pour mémoire, le comité de direction s'était engagé lors de son élection à ne pas générer un déficit supérieur à 2.000€. En 2 ans, l'AS a plus que respecté ses engagements avec un déficit cumulé de 1.000€ environ contre un déficit budgété cumulé de 6.000€...
- Le président remercie chaleureusement tous ses sponsors, partenaires, membres du comité et cotisants AS sans qui l'AS n'aurait jamais pu engager autant d'équipes et réaliser ce programme tout en tenant ses comptes de manière aussi efficace.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

4/ Présentation du programme de l'AS en 2023 :

- Les mardis de Chailly sont reconduits dans leur principe en 2023. L'AS a décidé de dédier une enveloppe de 500€ en 2023 pour accompagner l'organisation des animations et assurera également la communication sur le site internet de l'AS.
- L'AS co-sponsorisera la compétition de reprise et organisera en 2023 deux grosses compétitions extrêmement bien dotées en conservant les points qui ont contribué à l'engouement des participants : concours d'approche sur tous les pars 3, départs adaptés aux catégories d'âge afin que chacun prenne du plaisir à jouer.
- La fête de l'AS a été positionnée le 1^{er} octobre et sera réservée exclusivement aux membres AS afin de réserver les nombreux lots aux membres. L'AS prendra également à sa charge 15€ par personne du prix du repas qui sera proposé.
- L'AS alignera une équipe (4 séries) pour le Challenge de la Pentecôte 2023 qui aura lieu début juin 2023 à La Chassagne sur 2 jours. L'AS prenant en charge 100% des droits d'inscriptions, il ne sera pas demandé de participation aux joueurs.
- Chailly va engager à nouveau 5 équipes en 2023 avec les ambitions suivantes : viser la montée pour toutes les équipes engagées et la qualification pour notre équipe 2.
- Les objectifs des équipes SGBFC seront ambitieux : la victoire en Top6 (synonyme de qualification pour le Super Grand Est) et en match-play.



5/ Budget de l'exercice 2023:

- Le budget 2023 reprend les grandes lignes de 2022 :
 - fort engagement des équipes
 - animations pour tous
 - participation financière réduite des membres et joueurs des équipes
- Le présent budget prévoit un déficit de 4.000€ afin de rester en phase avec l'engagement pris de laisser un solde minimal de 10.000€ sur le compte bancaire de l'AS au terme de son mandat de 3 ans. (Projection : 11.000€ environ)

Catégorie	Budget22	Dépenses	Recettes	Budget23
1. FFG	700 €		300 €	300 €
2. Association Sportive Chailly	3 100 €		3 500 €	3 500 €
3. Frais Administratifs + banque	-600 €	800 €		-800 €
4. Divers dont sponsoring	6 300 €	0 €	6 500 €	6 500 €
5. Animations AS	-2 000 €	4 200 €	0 €	-4 200 €
6. Equipes Chpt France	-8 340 €	8 100 €	1 200 €	-6 900 €
7. Equipes Chpt Ligue	-660 €	700 €	200 €	-500 €
8. Equipes SGBFC	-2 000 €	1 900 €	0 €	-1 900 €
Total	-2 000 €	15 700 €	11 700 €	-4 000 €

Le budget proposé est validé à l'unanimité.

La séance est levée à 16h15.

Le président

Le secrétaire



SIEGE SOCIAL : GOLF CLUB F- 21320 CHAILLY-SUR-ARMANCON

